

Plus value sur un terrain hérité et mis en vente

Par paschride, le 14/03/2014 à 18:38

Bonjour,

Mon père a acheté un terrain non constructible en 1983 pour 7500 francs.

étant décédé, mes soeurs (2), mon frère et moi même en avons hérités le 10 juin 1999.

A ce jour, nous décidons de le vendre , environ 230 000 euros, à un promoteur immobilier car il va devenir constructible.

Quelles sont les taxes et les plus-values que nous devront payer ?

Merci de vos réponses.